



ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DES BOURSIERS COMMUNAUX

La 74^{ème} assemblée s'est déroulée à Saint-Cergue le 10 mai 2019 sous la présidence de Monsieur Jean-François Niklaus.

Début de l'assemblée à 9h35.

1. Introduction du président après les salutations d'usage à :

Monsieur le Conseiller d'Etat,
Madame et Monsieur les Préfets,
Monsieur le Syndic,
Monsieur le Municipal,
Mesdames et Messieurs les invités, membres d'honneur et sponsors,
Chers collègues, chers amis

C'est en établissant à nouveau une comparaison entre la coupe de cheveux du Président de la Confédération et la sienne que notre Président, Jean-François Niklaus, a le plaisir d'ouvrir la 74^{ème} assemblée générale annuelle de l'Association Cantonale Vaudoise des Boursiers Communaux. La liste de présence fait état de 155 membres présents et d'un total de plus de 176 participants à notre assemblée. Notre Président remercie toutes et tous pour cette belle participation.

Jean-François Niklaus adresse ses remerciements au Syndic de la commune de Saint-Cergue qui a offert les café-croissants, ainsi que pour la mise à disposition de l'infrastructure en matériel et personnel nécessaires au déroulement de notre assemblée. Ces remerciements vont également à toutes les personnes, et particulièrement à notre collègue Gérald Chollet, pour leur importante implication dans l'organisation de cette journée.

A deux reprises dans le courant de cette année, le comité ACVBC et son Président ont siégé à Saint-Cergue afin de planifier cette journée. Notre Président remercie encore les collaborateurs ainsi que les autorités politiques de la Commune qui ont participé à cette préparation.

Le Président salue les différentes personnalités qui ont répondu à l'invitation et qui partageront tout ou partie de cette manifestation :

Monsieur le Conseiller d'Etat et Ministre des finances du Canton Pascal Broulis,
Madame Chantal Turin et Monsieur Jean-Pierre Dériaz, préfets du district de Nyon
Monsieur Pierre Graber, Syndic de Saint-Cergue,
Monsieur Paul Ménard, Municipal des finances de Saint-Cergue.
Madame Corinne Martin, Cheffe du Service des Communes et du Logement (SCL),

Monsieur Bernard Pouly, Adjoint à la Direction générale de l'Etat-Major de l'ACI,
Monsieur Jean-Paul Carrard, nouveau Directeur de la perception à l'ACI,
Monsieur Gianni Saitta, Secrétaire général de l'UCV,
Monsieur Charles-Henri Clerc, gestionnaire financier de la Division finances communales du SCL,
Monsieur Pierre-André Dupertuis, Président de l'AVSM,
Mesdames et Messieurs Anne Bovet, Dominique Depping, Dominique Osti, Pierre Busset et
Fabrice Weber, membres d'honneur.

Jean-François Niklaus salue également les représentants de la presse et de « Point Commune »
qui assistent à nos débats.

Quelques invités et collègues se sont excusés et ont fait part du regret de ne pouvoir assister à
cette assemblée.

Une pensée particulière est adressée aux collègues atteints dans leur santé ou qui ont eu la
douleur de perdre un proche.

L'Assemblée est priée de bien vouloir se lever afin d'observer quelques instants de silence en
leur mémoire.

Aucune modification n'étant demandée, l'ordre du jour peut donc être suivi tel que présenté.

2. Présentation de la commune de Saint-Cergue par Monsieur Pierre Graber, Syndic

Après les salutations d'usage, Monsieur le syndic fait une présentation de sa Commune et de son
histoire. Un film promotionnel de la Commune est projeté.

3. Présentation du District par Monsieur Jean-Pierre Dériaz, Préfet du District de Nyon.

Monsieur le Préfet Jean-Pierre Dériaz nous fait une présentation empreinte d'humour de son
district. Sa suggestion pour l'avenir : « Il ne faut pas baisser les bras, mais lever le coude ».

4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée de 2018 à Chexbres

Ce dernier est publié in extenso sur le site de l'association.

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée. Aucune modification n'est requise. Il est adopté
à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

5. Rapport du Président

Chères et chers collègues,

Tout d'abord, pour les nouveaux membres et invités, je vais faire une brève présentation de mes collègues du Comité :

- *Jean-Yves Thévoz, de la commune de St-Prex, notre vice-président et gestionnaire des membres jubilaires ;*
- *Nicolas Rapin, notre secrétaire, de la commune de Moudon ;*
- *Laurence Fontana, des communes de Morrens et Bretigny-sur-Morrens, responsable de l'assurance-caution ;*
- *Jean-Marc Moreillon, de la commune d'Aigle, délégué au journal Point Commun-e ;*
- *Stéphane Ruby, de la commune de Corseaux, notre caissier ; (absent ce jour pour raison de santé).*
- *et votre serviteur, de la commune d'Epalinges, président et en charge du site internet.*

Au cours de l'année écoulée, votre Comité s'est réuni à trois reprises pour traiter les affaires courantes, admettre les comptes, élaborer le budget, ainsi que préparer les documents et l'organisation de l'Assemblée générale.

Une nouvelle fois, l'année 2018 s'est déroulée sans grands chocs pour notre Association.

Par contre, pour la première fois depuis trois ans, cette année a également été plutôt calme pour votre serviteur, avec d'excellentes nouvelles en fin d'année par rapport à l'évolution de mon état de santé.

Après deux dernières années mouvementées, dont les stigmates des 41 agrafes sont encore assez visibles sur mon crâne, je peux maintenant l'affirmer : je tiens bon, je résiste et vous pouvez donc encore compter sur moi pour assumer les tâches m'incombant.

Je me permettrais donc de relever les sujets suivants, qui ont été traités ou ont fait l'objet de notre attention :

1^{er} point

Le 12 septembre 2018, j'ai été convié à la 1^{ère} séance du nouveau groupe de travail MCH2 dans les locaux du Service des communes et du logement (SCL).

Cette séance a permis de dresser la liste des travaux effectués par le groupe de travail technique et de recevoir une véritable bible conçue par le consultant mandaté par le Département (DIS - Département des institutions et de la sécurité), à savoir la fiduciaire KPMG.

Dans les faits, cette bible, encore plus épaisse que le manuel édité par la Conférence des Directeurs cantonaux des finances en 2008, résume et détaille plus ou moins l'ensemble des travaux menés par le précédent groupe de travail MCH2.

Après avoir abordé quelques points sur lesquels nous savions d'ores et déjà qu'il serait très difficile de trouver un terrain d'entente entre les parties présentes (revalorisation du patrimoine financier, utilisation des provisions ou préfinancements), cette séance a rapidement permis de voir que le chemin restant à parcourir pour une mise en œuvre de MCH2 serait et sera sans doute encore parsemé d'embûches...

Surtout que la 2ème séance, qui aurait dû avoir lieu au mois d'octobre 2018... a ensuite été annulée pour des raisons d'incompatibilité d'agendas...

Depuis lors, les choses se sont néanmoins clarifiées, puisqu'un nouveau... nouveau groupe de travail (vous suivez bien ?) s'est mis en place, cette fois-ci, sous la Direction de l'UCV, qui a repris à sa charge le rôle d'organisation et de suivi de cet épineux et volumineux dossier qu'est MCH2... Une stagiaire a même déjà été engagée en vue de la réalisation d'un guide et une concordance des comptes MCH1-MCH2.

Le groupe de travail, composé des mêmes participants qu'auparavant, avec la présence de M. Clerc pour le SCL, se réunit une fois par mois depuis le mois d'avril de cette année, jusqu'en mars 2020, pour établir les bases techniques en parcourant les recommandations en la matière. La mise en place de MCH2 prendra donc encore un certain temps, car son implémentation dans toutes les communes vaudoises devra s'étaler sur plusieurs années (notamment rien que par rapport aux adaptations informatiques à mettre en place et aux formations qu'il conviendra de donner).

Mais nous commençons enfin à voir que les choses recommencent à avancer, après une sorte de traversée d'un long tunnel dont on ne voyait pas le bout depuis une sacrée paire d'années... De plus amples informations devraient donc être disponibles dès 2020 pour une mise en œuvre... dont les lignes restent encore à définir.

2ème point

Le 20 avril 2018 a eu lieu la 73ème Assemblée générale de notre Association. Elle s'est déroulée par un temps estival à Chexbres dans une belle ambiance et avec un panorama de carte postale. Je tiens encore une fois à remercier Jean-Marc pour son impeccable organisation et pour avoir commandé la météo idéale, tout le monde a vraiment apprécié.

De plus, je mentionnerai encore que notre Commune hôte, par le biais de sa Municipalité et son généreux Syndic, nous a octroyé un don de CHF 2'000.00 pour clôturer les comptes de cette manifestation.

Une lettre de remerciements a, bien entendu, été adressée par le Comité, mais je charge un nouvelle fois Jean-Marc de transmettre toute notre gratitude pour ce geste généreux envers notre Association.

3^{ème} point

Le 4 décembre 2018 a eu lieu la 1^{ère} séance du groupe de travail chargé de passer en revue les travaux liés à l'élaboration de la future Loi sur les finances communales. Le règlement actuel sur la comptabilité des communes (RCCom) date de décembre 1979 ; pas mal de choses ont bien évolué depuis lors, il est donc clair et important qu'une telle révision ait lieu.

Le groupe de travail, constitué en ce sens, comprenait des représentants du SCL (Mme Corinne Martin, MM. Charles-Henri Clerc, Vincent Duvoisin et Théophile von Büren), Mme Evelyne Voutaz (Préfète), M. Frédéric Eggenberger (secrétariat général du DIS), MM. Christophe Boy et Michel Faggion (membres de l'ordre vaudois d'EXPERTSuisse, l'association suisse des experts en audit, fiscalité et fiduciaire), M. Gianni Saitta (secrétaire général de l'UCV), M. Jean-Yves Thévoz (AdCV et ACVBC) et Nicolas Rapin et votre serviteur au nom de l'ACVBC.

Les thèmes relevant de cette future Loi ont été abordés, en se basant sur des modèles récents de Lois d'autres Cantons. Le but étant que cette Loi puisse entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2021, soit, sans doute, certainement avant les adaptations liées à MCH2, car les deux choses sont, ma foi, bel et bien liées.

Des séances ont également eu lieu toutes les trois semaines en ce début d'année, les réflexions ont été constructives et vont se poursuivre durant l'année 2019 auprès du SCL et du Département (DIS - Département des institutions et de la sécurité).

4^{ème} point

Toujours en collaboration avec l'UCV, je vous informe qu'un nouveau cours a été élaboré sur la procédure de poursuites et faillites.

Après le succès du cours organisé par l'ACVBC avec la participation très appréciée du Proposé de l'Office des poursuites de Payerne, M. Philippe Germann, en mai 2013, plusieurs d'entre vous m'ont demandé s'il était possible d'organiser un nouveau cours en la matière, pour un rafraîchissement ou pour les nouvelles et nouveaux arrivants.

Dans un but de centralisation des formations données par certains collègues boursiers et l'UCV, j'ai approché Gianni Saitta, nouveau Secrétaire général de l'UCV et responsable des formations, pour savoir s'il ne serait pas mieux qu'un tel cours puisse se pérenniser et être donné dans le même cadre et selon les mêmes standards.

J'ai donc le plaisir de vous confirmer que cette nouvelle formation a pu être mise sur pied et sera proposée chaque année en fonction de la demande. La première session aura lieu le 4 octobre prochain et le cours sera à nouveau animé par M. Germann sur le site de Jongny. Je crois savoir que ce 1^{er} cours est déjà complet ; un second devrait être à disposition pour le mois de février 2020.

5^{ème} point

Egalement sur demande de certains d'entre vous, en collaboration avec l'UCV et certaines fiduciaires, je me penche aussi en ce moment sur l'élaboration d'une sorte de « veille juridique », qui permettrait d'élaborer une newsletter annuelle, ainsi que sur la mise en place d'une plateforme d'échanges pour nous informer sur les différents changements en cours ou allant nous affecter dans les diverses Lois cantonales ou fédérales (par exemple, la TVA, notamment, pour ne pas nommer la Loi qui a vu un changement passé presque inaperçu avec la fameuse redevance Radio-TV due par chaque assujetti TVA dès le 1er janvier 2019), ou pour aborder les travaux en cours ou toutes autres informations qui pourraient nous concerner toutes et tous.

J'espère parvenir à le faire, mais ce n'est pas toujours si simple de trier toutes les modifications ou jurisprudences qui pourraient avoir un impact pour nous, les informations à échanger, etc...

Mais au moins, quelque chose est en gestation ; j'ose espérer qu'elle sera moins longue que celle prévue pour mettre au monde un éléphanteau (entre 20 et 28 mois... soit la plus longue gestation parmi les mammifères terrestres).

On en apprend des choses en venant ici, non ?

Bref...

Voilà, en ce qui concerne les activités diverses, nous essayons toujours de faire en sorte que notre Association soit représentée à l'occasion des Assemblées des Associations sœurs, toujours dans la continuité des bonnes relations que nous entretenons avec elles.

Pour parler effectif, ce dernier est de :

271 membres actifs et honoraires, dont 169 dames et 102 hommes,

33 membres passifs, ainsi que 13 membres d'honneur,

alors que 31 boursières et boursiers sont engagés dans plusieurs communes.

En conclusion, merci encore à mes collègues du Comité pour leur dévouement, leur amitié et leur précieuse collaboration.

Merci de votre attention.

6. Admissions, démissions

Cette année, le Comité a reçu 22 demandes d'admission et a pris note de 15 démissions.

Admissions : Florian Aeberli, Rougemont ; Noémie Antonioli, Lonay ; Patricia Auberson, Villars-le-Terroir ; Stéphanie Bigler, Corcelles-près-Concise ; Catherine Borer, SIDERE (Service Intercommunal de Distribution d'Eau de Rolle et environs) ; Arlette Cherubini, Gingins ; Mathilde Chevalley, Vich ; Laura Corbaz, Essertines-sur-Yverdon ; Olivier Deprez, Paudex ; Sylvain Etter, Yvonand ; Laurie Favre, SDIS Oron-Jorat ; Rocco Giugno, déjà membre précédemment, de retour à la Direction des écoles de Lausanne ; Véronique Grandjean, L'Isle et Yens ; Julie Jaquiéry, Démoret ; Félicia Jeanneret, Mollens ; Isabelle Lavenex, Arnex-sur-Orbe ; Isabelle Merlo, Adjointe à St-Prex ; Alexandre Oguey, Leysin ; Didier Reymond, St-Sulpice ; Mathieu Rochat, Belmont-sur-Lausanne ; Yves Sesseli, Bourg-en-Lavaux (Cully) ; Christine Von Siebenthal, Rennaz.

Le Président leur souhaite, au nom du Comité, la bienvenue dans notre Association.

Etant donné que les intéressés ne sont plus membres, le Président ne nomme pas les démissionnaires et les remercie pour le travail accompli dans le cadre de leur fonction.

L'assemblée prend acte de cette information.

7. Rapport du caissier et des vérificateurs de comptes

Notre Président informe l'assemblée que suite à des soucis de santé de notre caissier, il a dû reprendre au pied levé la comptabilité et l'encaissement des cotisations.

Les comptes 2018 ont été distribués aux participants. Le compte d'exploitation boucle avec un excédent de produits de CHF 7'511.25 supérieur de CHF 6'211.25 à la prévision budgétaire. Outre quelques frais en sensible baisse (envoi des cotisations et organisation de l'assemblée générale par mails, ainsi qu'utilisation d'un logiciel de comptabilité gratuit pour effectuer la reprise de la comptabilité), les dons de la Commune de Chexbres, le sponsoring annuel de Retraites populaires et la participation de fidèles et nombreux sponsors permettent d'expliquer cette différence positive.

Le capital de l'association au 31.12.2018 s'élève à CHF 73'719.20.

Le rapport de la commission des vérificateurs relève la parfaite tenue des comptes et remercie le caissier et le président pour la qualité du travail fourni.

La commission formée de Jean-Marc Cherbuin (Coppet), Marc-Henri Berlie (Crassier) et Gérald Chollet (Saint-Cergue) prie l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au comité ainsi qu'au caissier.

8. Approbation des comptes 2018 et des rapports

L'assemblée adopte, en bloc et à l'unanimité, le rapport du président, les comptes et le rapport de vérification.

9. Cotisations annuelles

L'état de nos finances est sain. Votre Comité propose le statu quo soit :

Cotisation de membre actif : CHF 40.00

Cotisation de membre passif ou honoraire : CHF 30.00

L'assemblée accepte à l'unanimité.

10. Budget 2020

Chaque membre a reçu le budget, celui-ci est mis en discussion. Le budget présente un excédent de charge de CHF 10'000.00.

Cet excédent de charge s'explique par une manifestation spéciale pour le 75^{ème} anniversaire de notre association. En effet, notre assemblée générale se déroulera sur une journée entière (y compris le soir) à Yverdon-les-Bains et sera agrémentée de belles surprises. Afin de compenser quelque peu le surcoût engendré par cette journée, il est proposé d'augmenter le prix de la carte de fête qui passera de CHF 70.00 actuellement à CHF 75.00 en 2020. Le solde étant couvert par du sponsoring et le budget de l'association.

Aucun complément d'information n'est demandé.

L'assemblée accepte le budget présenté à l'unanimité.

11. Remise des diplômes pour 20 et 40 ans de sociétariat

Notre Association a le plaisir de remettre cette année le diplôme et le cadeau souvenir à :

pour 20 ans de sociétariat : Séverine Dehais ; Catherine Golay-Hauser ; Danièle Lenoir ; Marianne Rapin et Alain Völgyesi.

pour 40 ans de sociétariat : Martine Besson ; Jacques Bloch ; Claude Bolens ; Jean-Pierre Cachin et Denis Hügli.

Le Président et le Comité félicitent les jubilaires pour toutes ces années de fidélité et ils sont chaleureusement applaudis par l'assemblée.

12. Élection du Comité

Cette année, le Comité n'enregistre pas de démission.

Les membres du Comité sont donc candidats à leur réélection.

Tous les membres du Comité sont réélus à l'unanimité sous les applaudissements.

13. **Élection du Président**

Le Vice-Président, Jean-Yves Thévoz présente, Jean-François Niklaus à sa propre réélection au poste de Président. Il est réélu à l'unanimité sous les applaudissements.

La composition du cComité est donc la suivante :

- Président : Jean-François Niklaus (Epalinges)
- Vice-Président et gestionnaire des membres jubilaires : Jean-Yves Thévoz (Saint-Prex)
- Secrétaire : Nicolas Rapin (Moudon)
- Caissier et responsable du site internet : Stéphane Ruby (Corseaux)
- Membre et responsable assurances caution : Laurence Fontana (Morrens et Bretigny-sur-Morrens)
- Membre et délégué au journal Point Commune : Jean-Marc Moreillon (Aigle)

14. **Assemblée 2020 à Yverdon-les-Bains**

Selon ce qui avait été décidé, les assemblées ont lieu habituellement chaque année la 3^{ème} semaine après Pâques, **ce sera donc le 8 mai 2020.**

Comme mentionné précédemment, l'assemblée se déroulera normalement le matin, elle sera suivie d'un repas et se poursuivra l'après-midi par une visite surprise, des activités, ainsi qu'un souper pour marquer ce jubilé.

Fabrice Weber, responsable des finances d'Yverdon-les-Bains, confirme que tout est en ordre.

15. **Assemblée 2021 et suivantes**

La 76^{ème} assemblée aura lieu le vendredi 30 avril 2021 et la 77^{ème} le vendredi 13 mai 2022.

Aucune commune ne s'annonce pour l'organisation de ces assemblées, mais nous avons encore le temps (*entretemps, la Commune de Crissier s'est annoncée pour l'organisation de l'AG de 2021*).

16. **Nomination des vérificateurs des comptes pour 2020**

Nos assises 2020 ayant lieu à Yverdon-les-Bains, la commission de vérification des comptes sera donc formée de trois collègues du district du Jura-Nord vaudois, soit : pour la commune de Grandson, Léglise Dominique ; pour la commune de Method, Conrad Nicole et pour la commune de Baulmes, Osti Dominique.

17. **Message de Monsieur Bernard Pouly, adjoint à la Direction générale de l'Etat-Major de l'ACI.**

Présentation à disposition sur le site internet de l'Association.

A la fin de sa présentation, Monsieur Pouly passe la parole pour se présenter à son successeur, Monsieur Jean-Paul Carrard, nouveau Directeur de la perception de l'ACI.

Monsieur Jean-Yves Thévoz prend la parole, au nom du Comité, afin de remercier Monsieur Pouly pour sa fidélité et sa disponibilité :

Bernard Pouly, comme tes initiales te vont bien, BP, tu es effectivement notre fournisseur en liquidité, la pompe à fric au service des Communes ! Tu es évidemment « super » !

BP, ce sont des initiales qu'il ne faut surtout pas inverser... car si d'une main BP fait le plein régulièrement de nos comptes bancaires, PB (qui s'exprimera tout-à-l'heure) et ses collègues du Conseil d'Etat, ne mettent que très peu de temps à les siphonner à l'aide d'obscures factures cantonales...

Ainsi vont les vases communicants dans notre Pays de Vaud...

Mais revenons à toi, cher Bernard, qui année après année, assemblée générale après assemblée générale, fidèle au poste, tu nous apportes la bonne parole de l'ACI...

- *il y a tes recommandations sur le secret fiscal, alors qu'il suffit pourtant d'ouvrir une feuille de choux pour y trouver des pseudos révélations fiscalo-politico chaque mois...*
- *il y avait aussi, à l'époque, quand nos assemblées se tenaient en septembre, ta fameuse feuille de calcul semi-automatique, qui devait nous permettre de prévoir précisément nos rentrées fiscales pour nos budgets à venir... en réalité, les recettes ont toujours été bien plus élevées que nos prévisions, et pas qu'un peu ☺. Mais apparemment, cette feuille de calcul était aussi utilisée par le Canton vu les écarts constatés entre budgets et comptes !! On se sent moins seuls...*
- *Maintenant que nos séances se tiennent au printemps, nous établissons nos budgets à l'aide du Messenger boiteux ou en écoutant l'horoscope du jour, mais rassure-toi, sans grand succès non plus...*
- *Blagues à part, nous apprécions toujours tes explications sur les tâches de l'ACI, sur les nouveautés qui y sont développées, tes éclaircissements sur les aspects troubles de la fiscalité vaudoise et fédérale et, grâce à toi, l'espace de quelques heures, nous avons presque l'impression d'avoir tout compris sur les impôts... jusqu'à notre retour au travail où il faut expliquer ce que nous avons retenu de la journée... heureusement qu'il nous reste ta présentation sur notre site internet...*
- *Mais ce que nous avons apprécié par-dessus tout, ce sont ta gentillesse, ta disponibilité, ta jovialité, ton écoute et ton professionnalisme... sans oublier ta fidélité envers notre Association...*
- *Pour tout cela, nous avons le plaisir de t'offrir, au nom de nous tous, un petit souvenir en guise de remerciement.*

Il nous reste à te souhaiter bonheur et santé pour passer une agréable retraite... retraite que tu n'as pas vraiment l'air de vouloir aussi paisible que ça, vu ta grande implication dans l'organisation de la 100^{ème} de la Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes à Savigny...

Paradoxe de la chose, c'est peut-être justement en allant à cette Fête de jeunesse que tu risques de prendre un coup de vieux, mais ça c'est une autre histoire et on se réjouit de t'y retrouver pour partager le verre de l'amitié...

Merci et bonne retraite

18. Message de Mme Corinne Martin, Cheffe du Service des communes et du logement

Madame Martin est remerciée pour sa présentation.

Présentation à disposition sur le site internet de l'Association.

19. Message de M. le Conseiller d'Etat Pascal Broulis, Chef du département des finances et des relations extérieures du Canton de Vaud.

Monsieur le Conseiller d'Etat Pascal Broulis est remercié sincèrement par notre Président pour sa fidèle participation à nos assises annuelles.

Présentation à disposition sur le site internet de l'Association.

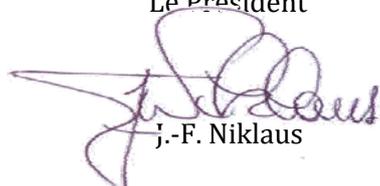
20. Divers et propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'est parvenue au Comité.

La parole n'étant plus demandée, notre Président adresse ses plus sincères remerciements à notre Commune hôte, ainsi qu'à nos généreux donateurs, à savoir : Retraites populaires, le train Nyon-St-Cergue, Sedelec SA, OFISA Informatique SA, Camandona SA, Romande Énergie SA, Finarbit SA, PHISA SA, la BANQUE CANTONALE VAUDOISE, Nyon-Région et Télédôle SA.

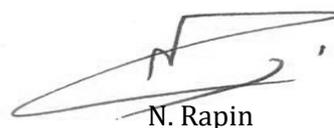
L'assemblée est levée à 11 h 40.

Le Président



J.-F. Niklaus

Le secrétaire



N. Rapin